



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

# ERDRE

## AVIS A LA BATELLERIE 2026-03-08

**ORIGINE :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Transports et Risques

**EMPLACEMENT :** Entre le Club Léo Lagrange Nantes Aviron  
et Port Boyer,  
Commune de Nantes

**FAIT A SIGNALER :** Course d'avirons intitulée  
« Challenge Alice Millat»  
Vu l'arrêté préfectoral n° dd tm-2026-03-08

**DATE :** Le dimanche 8 mars 2026

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Club Léo Lagrange Nantes Aviron organise le dimanche 8 mars 2026 de 8h00 à 14h00 une manifestation nautique intitulée « Challenge Alice Millat» sur l'Erdre entre le club Léo Lagrange Nantes Aviron et Port Boyer, commune de Nantes, sur l'Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 4 février 2026  
Pour le directeur départemental des  
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des  
Transports  
Catherine KEREVER